NOTICE UTILISATEUR DU MONITEUR D'APPARTEMENT REF. 1716/6

urmet FRANCE

PRÉSENTATION

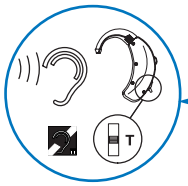
La touche ouvre-porte permet l'activation de la serrure électrique et fonctionne dans les cas suivants :
- durant le temps de conversation
- durant le temps d'attente de décroché programmé dans le système.
- concernant les installations comportant un poste gardien :
 Appuyer sur la touche de prise de ligne puis sur la touche d'appel gardien.
 Si ce dernier répond dans les 10 secondes qui suivent et que la ligne d'interphone est libre, la communication est établie ; dans le cas contraire, appuyez sur la touche de prise de ligne pour couper et retentez ultérieurement. Le poste gardien mémorisera alors l'appel, à condition qu'il soit sous tension.

Il est possible de visualiser la caméra de la plaque de rue. Le moniteur éteint, appuyez sur la touche surveillance, sans prise de ligne. Vous activerez la caméra de la plaque de rue et l'image s'affichera, votre moniteur sonnera. Cette fonction n'est pas utilisable si une communication ou une surveillance est déjà en cours, et sera interrompue si un appel est lancé depuis la plaque de rue. Le moniteur s'éteindra automatiquement au bout de 40 secondes environ, pendant ce temps vous pourrez ouvrir la porte et activer la phonie en appuyant sur la touche communication.

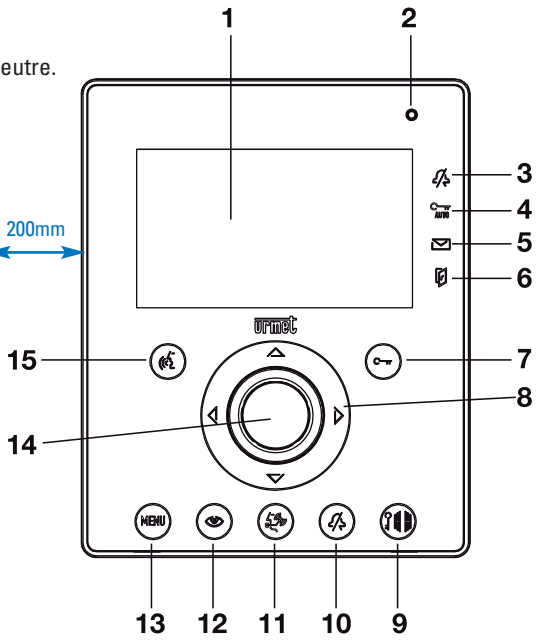
MAINTENANCE / ENTRETIEN

Nettoyez le moniteur à l'aide d'un chiffon doux imprégné d'un détergent ménager neutre. Ne jamais utiliser de chiffon abrasif, d'alcool ou acétone.

Le moniteur Aiko est équipé de la boucle magnétique, fonctionnant seulement durant la communication.



Scannez ce code pour plus d'information



1 - Écran
2 - Microphone
3 - Indication de fonction « coupure de sonnerie» (mute) actif (led verte)
4 - Indication d'ouvre-porte automatique actif (led verte)
5 - Non utilisé
6 - Indication porte ouverte (led rouge) : si fonction présente dans l'immeuble
7 - Touche ouvre-porte - Touche OK du menu
8 - Touches de navigation (haut, bas, droite gauche)
9 - Bouton de commande auxiliaire
10 - Touche de coupure sonnerie (MUTE)
11 - Touche d'appel du gardien
12 - Touche de surveillance de rue
13 - Touche de Menu
14 - Haut-parleur
15 - Touche communication. Touche X du menu

Ouvre-porte automatique :
Pour activer cette fonction avec le moniteur éteint, maintenez appuyée la touche MENU et pressez la touche .

L'activation de la fonction sera confirmée par une tonalité et l'allumage de la led .

Accès au menu réglages :
En recevant un appel, en communication ou durant la surveillance, il est possible d'effectuer les réglages audio et vidéo : pressez la touche MENU, l'écran de réglage apparaîtra : Sélectionner le paramètre à régler en utilisant les touches haut/bas (8).

Appuyer sur (OK) pour confirmer; appuyer sur (X) pour effacer ou appuyer sur MENU pour sortir du menu des configurations.

DROITS DU CONSOMMATEUR DANS LA CE

Le consommateur détient les droits prévus par la législation nationale qui régit la garantie des biens de consommation, aux termes de la Directive européenne 1999/44/CE du 25 Mai 1999.

De ce fait, Urmet France offre au consommateur des garanties sur ses produits contre tout défaut de conformité qui viendrait à apparaître dans un délai de 2 ans à compter de la date d'achat du produit en question.

En cas de défaut de conformité, Urmet France s'engage à réparer/remplacer le produit en fonction :

- de la valeur qu'aurait le bien s'il n'y avait pas défaut de conformité;

- de l'importance du défaut de conformité;

- d'un autre mode de dédommagement pouvant être mis en oeuvre sans inconvénient majeur pour le consommateur.

Le rétablissement de la conformité du produit aura lieu auprès de la société Urmet France ou chez son représentant national dans un délai raisonnable, compte tenu de la nature du bien, de l'usage recherché par le consommateur et de la modalité retenue de rétablissement de la conformité.

Le droit à la résolution d'éventuelles non-conformités ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- non-respect des prescriptions d'installation et d'utilisation;

- causes accidentelles ou négligence de la part de l'acquéreur (en ce qui concerne notamment les surfaces extérieures);

- modifications ou réparations exécutées par un personnel non autorisé par Urmet France;

- maintenance inappropriée;

- fonctionnement ou stockage dans des conditions ambiantes non conformes à celles prescrites pour le produit en question;

- endommagements occasionnés par des anomalies de l'équipement électrique, des phénomènes atmosphériques (par exemple, des foudres) ou toute autre cause externe au produit;

- utilisation en association avec des accessoires non commercialisés par Urmet France et/ou des éléments n'ayant pas été conçus pour être utilisés avec le produit.

RECOMMANDATIONS

Température de fonctionnement :
entre -5 et + 50 °C

COORDONNEES DE L'INSTALLATEUR

GARANTIE

Si votre moniteur ne fonctionne pas correctement, contactez votre installateur.

Photos et caractéristiques non contractuelles. Crédit Photos URMET FRANCE